

Procès-verbal de la 6^e séance ordinaire 2024-2025 – Conseil d’établissement de Sophie-Barat

Le mercredi 14 mai 2025, à 18h30, au pavillon principal

Membres de l’équipe-école	Présences	Membres parents	Présences	Membres du conseil des élèves	Présences
Adra BERRAH, personnel de soutien	oui	Johanne AUBRY	oui	Eudes HOUSSOU	oui
Nadine BERTHIAUME, enseignante	oui	Yacine BOUSSAID	non	(poste vacant)	
Vicky BLUMENTHAL, enseignante	oui	Delphine COPPÉ	non	Membres de la communauté	Présences
Diana CIONFRINI, enseignante	oui	Manuel DARVEAU, vice-président	oui	Raphaël MANGIN, Maison des jeunes Ahuntsic	oui
Louis-Philippe LALONDE, enseignant	oui	Marc. Etienne DESLAURIERS	oui	(poste vacant)	
Madelyn LISSADE, enseignante	Oui	Nassima OMANI	oui		
Pascal PAQUET, enseignant	oui	Cloé RODRIGUE, présidente	oui	Autres personnes présentes :	
(poste vacant, personnel professionnel)		Cécile SIMON	non	Valérie EME, représentante de la Fondation Audrey-Ann YOUNG, technicienne en loisir El Mustapha JAOUHAR, parent substitut au CÉ	
Membres de la direction		Présences			
Sabine POSSO, directrice	oui	Yanis LEDEVIN, directeur adjoint	oui		
Sandra COUTIN, gestionnaire administrative	oui				

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
1. Ouverture de l’assemblée	La présidente du CÉ, Cloé Rodrigue, et la directrice de l’école, Sabine Posso, ouvrent l’assemblée, à 18h30.	— —
1.1. Prise des présences et vérification des quorums	On note les présences : la présidente constate le respect des quorums.	— —
	Modification pour prioriser “Période réservée aux élèves”	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
2. Adoption de l'ordre du jour FICHER TRANSMIS : ⇒ Ordre du jour du CÉ du 14 mai.docx	Proposition de Nassima OMANI, avec l'appui de Adra BERRAH : l'ordre du jour, tel que modifié, est adopté à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20250514-01
3. Adoption et suivis des procès-verbaux	Adoption du PV du 24 avril 2025. Proposition de Marc-Étienne DESLAURIERS, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR.	CÉ-SBarat-20250514-02 Valider le nombre d'absence de Cécile Simon (février et avril)
4. Période réservée aux élèves	Après le gala sportif du 30 mai aura lieu le spectacle de danse à 20h au local 125. Les préparatifs du bal vont bon train ainsi que la vente de pâtisseries pour financer le bal.	-- --
5. Parole au public	Aucun point	-- --
6. Points réservés à la communauté	Par Raphaël MANGIN: • Vendredi 30 mai, soirée jeunesse 15h30-19h30: activités et spectacles au parc Ahuntsic. Ouvert à tous.	-- --
7. Fondation Sophie Barat	Par Valérie EME: • 225 \$ de dons pour le bal des finissants le 20 juin. Un DJ a été contacté et propose ses services gratuitement (pour l'an prochain, puisque celui de cette année est déjà organisé). Un traiteur (Bouillons de saveur) propose ses services ou un don financier et souhaite être consulté pour le bal de l'année prochaine • Voyage à Charlevoix : transmettre à la Fondation le budget engagé pour le voyage, afin de répartir les sommes reçues lors de l'encan entre le financement du voyage et les fonds qui resteront dans la fondation pour d'autres activités.	-- --

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	La Fondation a décidé de reconduire un événement Encan l'année prochaine (2025/2026) afin de recueillir des fonds pour plusieurs des activités de l'école (voyages, activités parascolaires, notamment pour les élèves engagés moins favorisés). Audrey-Ann Young a confirmé son intention de se joindre à l'organisation de cet événement. Un appel à tous est lancé auprès de l'équipe-école et du CÉ pour optimiser la portée de cette soirée en 2026. L'année 2026 sera marqué par plusieurs commémorations historiques dans le Sault-au-Récollet (territoire de l'école) : 330 ans pour Fort-Lorette, 300 ans pour le site des Moulins et 275 ans pour l'église de la Visitation. Ce sont de belles occasions pour l'école de collaborer à ces projets, notamment dans le cadre des cours de Citoyenneté et culture du Québec ou pour divers engagements liés au bénévolat. À suivre.	
8. Points de discussion et de décision		--
8.1. uivi rencontre avec les ressources matérielles	Lettre de la direction envoyée aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble des parents. Lettre de la direction adressée au CÉ en suivi à la rencontre (voir fichier teams). Suite aux rénovations du bloc A, les fenêtres auront des moustiquaires. On souligne que le projet n'est plus un projet de rénovation et d'agrandissement, mais principalement un projet de rénovation et de restauration patrimoniale. Plusieurs professeurs et des représentants de la direction ont pu visiter l'école Marie-Anne en construction (visite de chantier) et découvrir les espaces qui seront aménagés. D'autres visites sont envisagées avant l'emménagement dans les lieux.	--

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
8.2. ode de vie	Présentation du code de vie mis à jour. Sommaire des changements : • Les professionnels sont nommés (enseignant(e)s, TES, etc.). • Deux façons de signaler une absence. • Revue de la section « Absences et retards non motivés ». • Revue de la section « Code vestimentaire ». • Revue de la section « Appareils électroniques », en cohérence avec le changement législatif interdisant les cellulaires. • Un élève exempté des cours de natation devra rester à la piscine pendant la durée du cours. Les enseignants sont contre l’inclusion du point « Du profil de l’élève » dans la section « Banque de mesures de soutien, de conséquences et de sanctions ». Mme Blumenthal demande un vote. Résultat : trois votes contre, une abstention, et douze en faveur. Un membre du conseil, Marc-Étienne Deslauriers, demande que sa dissidence soit à nouveau inscrite cette année, en s’abstenant de voter pour l’approbation du code de vie, puisqu’il s’oppose à l’obligation du port de l’uniforme dans une école publique.	Ajouter le point au prochain CÉ.

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Toutefois, lors du point « Délégué du comité central des parents », il est soulevé que l'article 3.3 Appareils électroniques interdit <i>la possession</i>, alors que les parents demandent que seule <i>l'utilisation</i> soit interdite. Il est donc convenu que le code de vie n'est pas adopté pour le moment, et que la modification doit être présentée aux enseignants. L'adoption du code de vie sera à l'ordre du jour du prochain CÉ. Deux précisions sont demandées : • Ajouter l'interdiction des protège-cheveux dans celle des couvre-chefs. • Préciser que les sandales attachées à l'arrière demeureront permises.	
8.3. examens	Présentation du calendrier provisoire des examens La direction présente le calendrier provisoire des examens, qui se dérouleront du 9 juin au 19 juin, avec des journées de reprise prévues du 20 au 23 juin. Les examens auront lieu en avant-midi, et des périodes de récupération sont prévues en après-midi.	Pourquoi il n'y a pas d'examen de Français 4 et 5 à l'horaire.

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	La direction invite les enseignants à lui transmettre leurs commentaires concernant ce calendrier. Approbation L'approbation du calendrier se fera par courriel durant la semaine du 19 juin, le prochain conseil d'établissement ayant lieu trop tard pour permettre une adoption formelle en séance.	
8.4. udget	Présentation du budget provisoire(voir fichiers teams). Le nombre de conseillers en orientation et de psychoéducateurs est déterminé par le CSSDM. Le nombre de TES et leur répartition sont quant à eux déterminés par la direction. Toutefois, les TES peuvent être appelés à intervenir dans différents bâtiments, selon les besoins. Demandes formulées : ● Mme Blumenthal demande de recevoir le nombre d'élèves par bâtisse et par foyer. ● Mme Blumenthal demande également qu'un suivi soit effectué en septembre afin de valider la formation des groupes qui accueillent des élèves HDAA en 3e secondaire puisque la mesure qui permettait la réduction de ratio dans certains groupes qui ont des élèves	Fournir le nombre d'élève par bâtisse et par foyer Pour septembre: valider la formation des groupes de 3e secondaire

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	EHDAA n’a pas été choisie par la direction, malgré la recommandation des enseignants et du comité EHDAA, celle-ci préférant engager une orthopédagogue avec ce budget. Adoption du pro forma Le pro forma sera présenté pour adoption lors du prochain conseil d’établissement.	
9. Période réservée au forum des parents	Aucun point	— —
10. Bons coups	• M. Paquet souligne que la direction a organisé une visite de chantier de l’école transitoire. Deux groupes d’environ huit enseignants ont participé à ces visites. • Mme Posso mentionne que M. Chaput, directeur des ressources matérielles, viendra faire une causerie dans le cours de M. Stringer. • Mme Blumenthal souligne que les élèves de 5e secondaire sont particulièrement motivés, de bonne humeur et travailleurs. • Le 8 mai a eu lieu la Nuit blanche. Une cinquantaine d’élèves y ont participé. Il est à noter que la secrétaire de l’annexe a pris part à l’activité toute la nuit en plus de faire sa journée de travail le lendemain, ce qui est salué.	— —
11. Tour de parole ⇒ Comité de parents - Faits saillants mardi 29 avril 2025.docx	Délégué du comité central des parents (Nassima OMANI): • De la présidente du comité de parent des écoles de Montréal: “Un mot concernant les règlements à venir annoncés par le Ministre Drainville concernant l'interdiction des cellulaires à l'école ainsi que la civilité (le vouvoiement) : il m'a été mentionné par le Centre de	Composte

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	services scolaires qu'aucun changement ne devra être apporté aux codes de vie respectifs des milieux tant que des directives n'auront pas été émises.” ● Résumé des faits saillants de la rencontre du mardi 29 avril 2025 (voir fichier sur teams). ● CA du CSSDM: peu de candidats, possibilités que les parents des CÉ soient approchés (région Sud). Communauté ● Aucun point Enseignants ● Aucun point Personnel de soutien ● Aucun point Parents ● Composte à l'école: suivi au CÉ du 4 juin. ● M Deslauriers exprime son soutien à la communauté de l'école FACE et encourage les membres du CÉ à signer la pétition.	
12. Varia	— —	— —
12.1. alendrier	Proposition de Johanne AUBRY, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR: approbation du calendrier.	CÉ-SBarat-20250514-03

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
13. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée est proposée à 20:30. La prochaine réunion aura lieu en personne, à l'école, le mercredi 4 juin 2025.	— —
	Proposition de Adra BERRAH, avec l'appui de Vicky BLUMENTHAL : la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20250514-04